

LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE
1946-1996



ARTHUR EYFFINGER

La Cour internationale de Justice 1946-1996

Avec des contributions d'
ARTHUR WITTEVEEN

Avant-propos de Son Excellence
M. MOHAMMED BEDJAOUI
Président
de la Cour internationale de Justice

Photographies de
BERT ET LILIAN MELLINK

Kluwer Law International
LA HAYE / LONDRES / BOSTON



A C.I.P. Catalogue record for this book is available from
the Library of Congress

ISBN 9041104682

Published by Kluwer Law International,
P.O. Box 85889, 2508 CN The Hague,
The Netherlands

Sold and distributed in the USA and Canada
by Kluwer Law International,
675 Massachusetts Avenue, Cambridge,
MA 02139, USA

In all other countries, sold and distributed
by Kluwer Law International,
P.O. Box 85889, 2508 CN The Hague,
The Netherlands

IMPRIMÉ AUX PAYS-BAS

Page suivante

En janvier 1996, la Cour internationale de Justice
est composée comme suit:

Premier rang, de gauche à droite: M M. C. G. Weera-
mantry (Sri Lanka), G. Guillaume (France), S. M.
Schwebel (Etats-Unis), Vice-Président, M. Bedjaoui
(Algérie), Président, S. Oda (Japon), M. Shahabud-
deen (Guyana), et R. Ranjeva (Madagascar)

Second rang, de gauche à droite: M M. E. Valencia-Ospi-
na (Colombie), Greffier, V.S. Vereshchetin (Fédération
de Russie), Mme R. Higgins (Royaume-Uni),
M M. C.-A. Fleischhauer (Allemagne), G. Herczegh
(Hongrie), Shi Jiuyong (Chine), A.G. Koroma (Sierra
Leone) et L. Ferrari Bravo (Italie).

Couverture: La Cour siégeant en audience le
8 mars 1996.

All Rights Reserved
© MCMXCIX Kluwer Law International

No part of the material protected by this copyright
notice may be reproduced or utilized in any form
or by any means, electronic or mechanical, in-
cluding photocopying, recording or by any infor-
mation storage and retrieval system, without per-
mission from the copyright owner.





Avant-propos

La Cour internationale de Justice fête cette année son demi siècle d'existence. Triomphe incontestable, mais fragile, sur la précarité de l'existence, la célébration d'un cinquantième anniversaire est un événement dans la vie d'une personne comme dans celle d'une institution. L'événement prend toutefois un relief particulier quand il intéresse une institution internationale, car celle-ci est dotée d'un patrimoine génétique fragilisé par le chromosome de la souveraineté de l'Etat; elle est donc, par nature, rarement épargnée par les crises, convulsions et autres maladies qui affectent les relations inter étatiques.

La célébration du jubilé de la Cour internationale de Justice, organe judiciaire principal de l'Organisation des Nations Unies, est, dans ces conditions, un de ces événements auxquels il convenait de donner un certain lustre. Célébré sans faste aucun, dans cette sobriété qui sied du reste bien à l'institution judiciaire, fût-elle internationale, le cinquantenaire de la Cour est marqué par ce livre jubilaire du Dr. Arthur Eyffinger, offert en hommage déférent à notre Institution.

Comme tout cinquantenaire, celui de la Cour internationale de Justice est en effet l'occasion somme toute privilégiée d'une belle photographie de famille, d'une sorte d'arrêt sur image, doublé d'un regard rétrospectif sur l'Institution. Le «*Livre du jubilé*» a manifestement bien réussi ce délicat exercice. Due, pour l'essentiel, à la jolie plume de M. Arthur Eyffinger, bibliothécaire en chef de la Cour, assisté de M. Arthur Witteveen, secrétaire chargé des affaires de presse et d'information au Greffe, tous deux de nationalité néerlandaise, cette belle publication est non seulement l'œuvre de deux fonctionnaires attentifs à la vie de la Cour, mais symbolise également à souhait l'excellence des liens qui se sont peu à peu noués entre la Cour et la mère patrie de ces deux auteurs.

Hôte du Royaume des Pays-Bas depuis ses origines, confortablement installée dans le cadre serein du Palais de la Paix, au cœur de la paisible ville de La Haye, la Cour internationale de Justice est heureuse d'être l'objet de la sollicitude du peuple néerlandais qui a toujours su porter haut les valeurs de paix et de justice internationales. Du haut de ses cinquante années, la Cour exprime donc sa reconnaissance à la nation néerlandaise et à son Auguste Souveraine pour la généreuse hospitalité dont elle bénéficie. Cette hospitalité est d'autant plus perçue comme un privilège par la Cour que cette terre des Pays-Bas, dans laquelle la justice internationale s'enracine, est celle-là même qui a vu naître les Grotius, Asser, van Vollenhoven, Verzijl, Röling, Loder et van Eysinga, pour ne citer que quelques uns des internationalistes néerlandais aujourd'hui disparus.

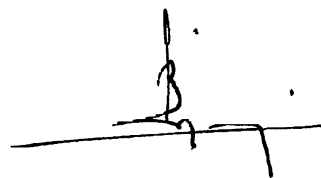
Bien documenté et richement illustré, l'ouvrage de M. Eyffinger couvre tout le spectre des activités de la Cour internationale de Justice de ses origines à nos jours. La genèse et la gestation de celle que l'on désigne parfois à juste titre comme la *Cour mondiale* sont relatées avec minutie. La composition et le fonctionnement de l'Institution font également l'objet d'un traitement approfondi. L'auteur n'a pas non plus manqué d'entreprendre un méritoire et patient effort de synthèse dans son examen de la question complexe des principaux systèmes juridiques qui forment le substrat du droit applicable par la Cour. Une des parties les plus évocatrices dans ce livre est toutefois celle que l'auteur consacre aux personnes, à celles qui ont animé ou animent encore la Cour; cette galerie de portraits, faite de photos accompagnées de brèves mais fidèles biographies des membres anciens ou actuels de la Cour, est en effet émouvante. A beaucoup elle rappellera bien des souvenirs de ceux qui ont disparu après avoir tant donné à la justice internationale.

Publié en français et en anglais, les deux langues officielles de la Cour, agrémenté de très nombreuses planches monochromes et polychromes, et de lecture agréable, cet ouvrage



apporte, à sa manière, une contribution estimable à la réalisation d'un des objectifs de la Décennie des Nations Unies pour le droit international, qui est «*d'encourager l'enseignement, l'étude, la diffusion et une compréhension plus large du droit international*». Une telle contribution est d'autant plus à saluer qu'elle n'est pas d'origine institutionnelle, qu'elle est à mettre entièrement au crédit d'un auteur passionné d'histoire et spécialiste d'Hugo Grotius. La Cour internationale de Justice, à laquelle est consacré le présent ouvrage, n'a en effet joué aucun rôle dans la conception et la réalisation de celui-ci; sujet passif de cette étude, la Cour n'entend donner aucune approbation, ni improbation, aux vues qui y sont exprimées; elles sont propres à l'auteur et au coauteur, tous deux éclairés par la lumière de leur expérience acquise au sein du Greffe de la Cour.

Aujourd'hui quinquagénaire, la Cour internationale de Justice n'en paraît pas moins au printemps de sa vie si l'on en juge par le nombre d'affaires qui sont actuellement inscrites à son rôle. Le Glaive et la Balance se présentent ainsi plus que jamais comme les meilleurs garants de cette paix internationale, éclos au siècle dernier dans les senteurs boisées de cette charmante ville de La Haye. Heureux événement, s'il en est, qui vaut aujourd'hui à cette cité le titre très convoité de capitale judiciaire mondiale. Puissent les quelque centaines de pages de ce «*Livre du jubilé*», hommage déferent rendu à la Cour internationale de Justice, être l'heureux présage d'autant de nouvelles et belles pages du règlement judiciaire international qu'elle écrira avec l'autorité qu'elle tiendra désormais de son expérience et de son âge.



MOHAMMED BEDJAOUI
Président
de la Cour internationale de Justice

Message adressé au Président de la Cour par le Juge en chef du Canada

La résolution suivante, qui a été adoptée à l'unanimité, a été envoyée au Président de la Cour dans un message du Juge en chef de Canada.

QU'IL SOIT RÉSOLU que nous, les délégués de la Septième conférence internationale des juges de Cours d'appel, tenue à Ottawa (Canada) en septembre 1995, désirons présenter ici nos salutations à la Cour de justice internationale de la Haye (Pays-Bas), à l'occasion de son 50^e anniversaire en 1996. Vu notre attachement à la reconnaissance de la primauté du droit au niveau tant international que national, nous félicitons la Cour de l'œuvre réalisée jusqu'ici, et nous lui offrons nos meilleurs vœux pour l'avenir.

Remerciements

Cet ouvrage célèbre un jubilé. Il a essentiellement pour objet de narrer l'histoire fascinante d'une institution. Mais, au-delà, il relate aussi la genèse d'une idée, d'un idéal peut-on dire, depuis la naissance timide du principe du règlement pacifique des différends jusqu'au jour où celui-ci s'est concrétisé à La Haye et y a pris un domicile permanent. Enfin, cet ouvrage cherche à montrer très succinctement comment le droit s'est développé, depuis les premières notions de justice et d'équité, aux sources mêmes du droit interne, éparses dans un monde immense, jusqu'au moment où elles ont été pour la première fois réunies par une initiative courageuse pour s'exprimer à l'échelle internationale, au sein d'une seule et même société multiculturelle.

Certes, le droit international est une discipline unifiée. Il n'existe pas de droit international de l'Orient ou de l'Occident, puisqu'il s'agit par définition de droit international. Sans doute, le droit dont nous avons hérité s'est-il développé à l'époque moderne principalement à partir de sources occidentales. Toutefois, et tout particulièrement grâce aux travaux de la Cour pendant les cinquante dernières années, son courant principal s'enrichit constamment d'apports qui viennent de tous les horizons du monde. Le siège de la Cour internationale de Justice, qui est statutairement tenu d'être représentatif des grandes formes de civilisation, reflète effectivement ces influences multiples. Elles ont donné forme à cette discipline embryonnaire à mesure que celle-ci grandissait au sein de nombreuses cultures et elles vont nécessairement continuer à la nourrir pendant qu'elle acquiert sa maturité, pour répondre aux besoins de la société internationale de l'avenir revêtant désormais d'innombrables facettes. Nous cherchons ici à donner à ces nombreuses sources la place qu'elles méritent, en indiquant par quelles étapes successives sont passés leurs contacts avec la cour de la Haye.

Pour ceux qui sont nombreux et qui apprécient ses travaux depuis quelques années, il ne sera pas surprenant de savoir que l'auteur *intellectualis* de cet ouvrage est M. Christopher Weeramantry, juge à la CIJ. C'est lui qui a eu l'idée de ce projet et c'est grâce à son talent de persuasion que le projet s'est concrétisé. Mes remerciements prennent tout simplement la forme de l'ouvrage lui-même. Et l'ouvrage dit aussi à la Cour et au Greffier combien je leur suis reconnaissant de m'avoir généreusement permis d'accepter cette mission exaltante.

Une publication comme celle-ci ne peut évidemment pas prendre corps sans avoir bénéficié de multiples concours. Je tiens à remercier tout particulièrement et en premier lieu le Président de la Cour qui donne à cet ouvrage un avant-propos chaleureux et généreux. Je suis très reconnaissant à Alan Stephens, et par son intermédiaire à Kluwer Law International, qui ont manifesté d'un bout à l'autre de l'entreprise un indéfectible optimisme. J'ai une lourde dette à l'égard du directeur de la fondation Carnegie qui m'a accordé beaucoup de facilités. Je remercie en outre Arthur Witteveen, le secrétaire de la Cour chargé de l'information, d'avoir bien voulu enrichir l'ouvrage des vingt années d'expérience qu'il a acquises à évaluer la jurisprudence de la Cour et qui sait quelles conclusions il convient d'en tirer.

Bert et Lilian Mellink m'ont comblé en reproduisant dans le détail les splendeurs du Palais de la Paix, rendant ainsi hommage aux visionnaires et à leur idéal. La présentation était difficile : elle est due au discernement, à la méticulosité et à l'infinie patience d'Antoon J. van Vliet. Annebeth Rosenboom, Teun de Graaf et Anneke Zoutendijk m'ont constamment aidé. Enfin, parmi les nombreux collègues et amis qui n'ont jamais manqué de répondre à mes appels à l'aide, je citerai en particulier Mme Doreen Bloemendaal, Mme Maureen Sullivan, Mme Pavan Sodhi et ma chère Loes.

L'édition en français de ce Livre jubilaire a été préparée sous la supervision de M. Alain Brouillet, chef du service linguistique du Greffe de la Cour internationale de Justice. Je tiens à remercier tout particulièrement, parmi les traducteurs de l'ouvrage, Mme Nicole Perlstein et M. Claude Pardons, pour toutes les remarques et précisions que l'un et l'autre ont bien voulu communiquer à l'auteur de cet ouvrage. Ma reconnaissance va également à Mmes Nicole Juszezak, Chantal Blom-Rakoto et Danielle Sourisseau, «fées» qui ont veillé à la délivrance de la version française de ce Livre jubilaire.

Ce fut pour moi un privilège et un grand réconfort de vous savoir tous toujours là, prêts à me seconder constamment.

A. E.

Table des matières

Avant-propos du Président de la Cour / vii

Message adressé au Président de la Cour / ix

Remerciements / x

1. *La Cour internationale de Justice : vers le XXI^e siècle*

Introduction / 2

La genèse du droit international moderne / 4

La sécularisation du droit / 9

L'élément littéraire / 15

2. *Le règlement pacifique des différends*

Introduction / 19

Les divers moyens d'assurer le règlement des différends qui surgissent entre Etats / 19

La négociation / 21

L'enquête / 22

Les bons offices / 23

La médiation et la conciliation / 24

L'arbitrage / 26

Genèse de la notion d'arbitrage / 28

La paix éternelle par la constitution de fédérations et de tribunaux / 31

3. *«L'œuvre de La Haye»*

La première conférence de la Paix de La Haye / 40

La lettre circulaire du tsar Nicolas / 40

La deuxième lettre circulaire / 41

Les travaux de la Troisième commission / 43

L'idée d'un tribunal d'arbitrage / 46

Le bilan / 48

La Cour permanente d'arbitrage / 50

La nature et le domaine de compétence de la Cour permanente d'arbitrage / 51

Histoire de la Cour permanente d'arbitrage / 55

Nouvelles orientations / 55

La deuxième conférence de la Paix de La Haye / 57

L'initiative américaine / 57

La conférence / 57

Le bilan / 59

Vers une «cour mondiale» / 62

La cour de justice centraméricaine / 62

Le projet de cour internationale des prises / 63
Le projet de cour de justice arbitrale / 64
Le Palais de la Paix de La Haye / 66

4. La Cour permanente de Justice internationale

Introduction / 74
Le Comité de juristes de 1920 / 76
Mise en place et composition de la Cour / 81
La cérémonie inaugurale / 82
Les premiers juges de la Cour permanente de Justice internationale / 84
Le renouvellement de la CPJI / 86
L'activité de la Cour permanente de Justice internationale / 87

5. La Cour internationale de Justice: sa genèse, son Greffe, ses locaux

La genèse de la Cour internationale de Justice / 94
Premières réflexions / 95
Le comité Malkin / 95
Dumbarton Oaks / 96
Le Comité de juristes de Washington / 96
La conférence de San Francisco / 97
Le transfert / 98
L'inauguration de la Cour / 99

Le Greffe / 104
Le Greffier et le Greffier adjoint / 106
Le personnel du Greffe / 107
Les relations avec la bibliothèque / 112

Les locaux de la Cour / 114
Le Palais de la Paix / 114
Les nouveaux bâtiments / 119

6. La compétence de la Cour et sa procédure

Les affaires contentieuses / 126
L'accès à la Cour / 126
La compétence / 127
La «disposition facultative» ou «clause facultative» / 130
La procédure / 132
La représentation des parties / 133
L'introduction de l'instance / 133
La procédure écrite / 134
La procédure orale / 135
Les incidents de procédure / 137
Les exceptions préliminaires / 138
Le défaut / 139
Les mesures conservatoires / 139
La jonction d'instances / 140
L'intervention / 140
Le délibéré de la Cour / 141
L'arrêt / 142
Déclarations, opinions individuelles et dissidentes / 143
L'exécution des décisions de la Cour / 145

Les avis consultatifs / 146
La compétence de la Cour / 146
La procédure consultative / 148

7. La composition de la Cour

Quelques observations liminaires /	150
Le nombre de juges /	152
La répartition des sièges /	153
La désignation des juges /	155
L'élection des juges /	155
La présidence /	159
Les chambres /	160
La chambre de procédure sommaire /	160
La chambre spéciale /	161
Les chambres <i>ad hoc</i> /	161
Les juges <i>ad hoc</i> /	163
Les juges nationaux /	166
Les qualifications personnelles des juges /	166
La nationalité des juges /	174

8. Les principaux systèmes juridiques

Introduction /	178
----------------	-----

<i>La composante européenne</i> /	179
Considérations générales /	179
Les paramètres du droit international européen /	181
Le courant principal /	182
Droit naturel et positivisme /	185
Les traditions juridiques hébraïques /	186
L'incidence de la tradition juive sur la pensée occidentale primitive /	189
Le XVIII ^e siècle /	191
Le XIX ^e siècle /	192
Le XX ^e siècle /	195
Une pensée juridique classique dans un monde en mutation /	196
L'évolution de la doctrine /	197
Les perspectives /	199

<i>La composante asiatique</i> /	201
L'HINDOUISME ET LA TRADITION DU DROIT INTERNATIONAL EN ASIE DU SUD ET DU SUD-EST /	202
La tradition de la loi védique /	203
Le droit international /	204
L'universalisme et le code de Manu /	204
Le territoire /	205
Les relations diplomatiques /	206
Le droit des traités /	207
Vers l'indépendance /	207

LE BOUDDHISME ET LA TRADITION DU DROIT INTERNATIONAL EN EXTRÊME-ORIENT /	208
Les concepts juridiques du bouddhisme /	209
Le droit international /	210
Les lois de la guerre /	212
La diplomatie et les droits de l'homme /	213
Les relations internationales /	213
La Chine /	213
Le Japon et la Corée /	215
Le XX ^e siècle /	215

LA RÉGION DU PACIFIQUE /	219
L'identité géographique et ethnique /	219
Les principes juridiques en vigueur dans la région /	219
La coopération régionale /	220

La composante islamique / 221
Le droit et la religion / 221
La croix et le croissant / 222
La montée de l'islam / 224
Les sources du droit musulman / 224
Le droit international dans le monde musulman / 226
La montée progressive de la domination islamique / 227
La deuxième période: les écoles traditionnelles de droit musulman / 229
La troisième période: un nouvel équilibre / 229
La quatrième période: le vieillissement des structures et l'apparition de nouvelles idéologies / 231
L'islam devant les cours de La Haye / 232

La composante latino-américaine / 235
Vitoria et la tradition espagnole / 235
La période pré-colombienne / 236
La période coloniale / 236
L'émancipation nationale / 237
Le fédéralisme latino-américain / 237
Les conférences de la Paix de La Haye / 240
Le nouveau droit international / 241
La cour de justice centraméricaine / 241
Les juges de la CPJI / 242
Les juges de la CIJ / 242

La composante africaine / 243
L'ère coloniale / 247
Le régime des mandats / 248
De la tutelle à l'autodétermination / 249
L'Afrique sur le siège de la Cour / 250
La décolonisation / 254
Le droit de la mer / 254
L'indépendance économique / 254
Points de vue sur la fonction judiciaire / 254

9. *Les juges*

Roberto Ago (1907-1995) / 258
Andrés Aguilar-Mawdsley (1924-1995) / 259
Prince Bola Adesumbo Ajibola (1934) / 260
Ricardo Joaquín Alfaro (1882-1971) / 261
Alejandro Álvarez (1868-1960) / 262
Fouad Ammoun (1899-1977) / 263
Enrique C. Armand-Ugon (1893-1984) / 264
José Philadelpho de Barros e Azevedo (1894-1951) / 265
Abdal-Hamid Badawi (1887-1965) / 266
Jules Basdevant (1877-1968) / 267
Richard R. Baxter (1921-1980) / 268
Mohammed Bedjaoui (1929) / 269
César Bengzon (1896-1992) / 270
José Luis Bustamante y Rivero (1894-1989) / 271
Levi Fernandes Carneiro (1882-1971) / 272
Federico de Castro y Bravo (1903-1983) / 273
Roberto Córdova (1899-1967) / 274
Hardy Cross Dillard (1902-1982) / 275
Abdullah El-Erian (1920-1981) / 276
Taslim Olawale Elias (1914-1991) / 277
Abdallah Fikri El-Khani (1925) / 278
Jens Evensen (1917) / 279
Isidro Fabela Alfaro (1882-1964) / 280

Luigi Ferrari Bravo (1933) / 281
Gerald Gray Fitzmaurice (1901-1982) / 282
Carl-August Fleischhauer (1930) / 283
Isaac Forster (1903-1984) / 284
Sergei Alexandrovich Golunsky (1895-1962) / 285
André Gros (1908) / 286
José Gustavo Guerrero (1876-1958) / 287
Gilbert Guillaume (1930) / 288
Green H. Hackworth (1883-1973) / 289
Géza Herczegh (1928) / 290
Rosalyn Higgins (1937) / 291
Hsu Mo (1893-1956) / 292
Louis Ignacio-Pinto (1903-1984) / 293
Robert Yewdall Jennings (1913) / 294
Philip C. Jessup (1897-1986) / 295
Eduardo Jiménez de Aréchaga (1918-1994) / 296
Helge Klaestad (1885-1965) / 297
Feodor Ivanovich Kojevnikov (1903) / 298
Vladimir M. Koretsky (1890-1984) / 299
Abdul G. Koroma (1943) / 300
Sergei Borisovitch Krylov (1888-1958) / 301
Guy Ladreit de Lacharrière (1919-1987) / 302
Manfred Lachs (1914-1993) / 303
Hersch Lauterpacht (1897-1960) / 304
Kéba Mbaye (1924) / 305
Arnold Duncan McNair (1885-1975) / 306
Gaetano Morelli (1900-1989) / 307
Lucio Manuel Moreno Quintana (1898-1979) / 308
Platon Dmitrievich Morozov (1906-1986) / 309
Hermann Mosler (1912) / 310
Nagendra Singh (1914-1988) / 311
Ni Zhengyu (1906) / 312
Shigeru Oda (1924) / 313
Charles D. Onyeama (1917) / 314
Luis Padilla Nervo (1898-1985) / 315
Gonzalo Parra-Aranguren (1928) / 316
Raghunandan Swarup Pathak (1924) / 317
Sture Petré (1908-1976) / 318
Raymond Ranjeva (1942) / 319
Benegal Narsing Rau (1887-1953) / 320
John E. Read (1888-1973) / 321
José Maria Ruda (1924-1994) / 322
Stephen M. Schwebel (1929) / 323
José Sette-Camara (1920) / 324
Mohamed Shahabuddeen (1931) / 325
Shi Jiuyong (1926) / 326
Percy C. Spender (1897-1985) / 327
Jean Spiropoulos (1896-1972) / 328
Kotaro Tanaka (1890-1974) / 329
Nikolai Konstantinovitch Tarassov (1923-1994) / 330
Salah El Dine Tarazi (1917-1980) / 331
Vladlen Stepanovich Vereshchetin (1932) / 332
Charles De Visscher (1884-1973) / 333
Humphrey Waldock (1904-1981) / 334
Christopher Gregory Weeramantry (1926) / 335
V.K. Wellington Koo (1888-1985) / 336
Bohdan Stefan Winiarski (1884-1969) / 337
Muhammad Zafrulla Khan (1893-1985) / 338
Milovan Zoričić (1884-1971) / 339

10. *La jurisprudence de la Cour*

PAR ARTHUR WITTEVEEN

- Introduction / 342
- Les différends territoriaux et frontaliers / 342
- Les différends relatifs au droit de la mer / 344
- Questions de juridiction nationale (territoriale et personnelle), droit diplomatique et consulaire / 348
- Le droit des organisations internationales / 352
- Les questions de décolonisation / 354
- La paix et la sécurité internationales, le recours à la force et l'intervention / 355
- La protection des intérêts privés / 357

11. *Le rôle de la Cour*

PAR ARTHUR WITTEVEEN

- La fonction consultative / 360
- La pratique de la Cour en matière contentieuse / 361
- Les chambres / 364
- Le fonds d'affectation spéciale / 365
- La compétence de la Cour / 366
- Conclusion / 368

Statistiques

- La Cour internationale de Justice / 369
- La Cour permanente de Justice internationale / 385

Bibliographie

- Abréviations / 393
- L'histoire du droit international / 395
- Etudes sur la paix / 397
- Les conférences de la paix de La Haye/Le Palais de la Paix / 397
- Le règlement pacifique des différends / 398
 - Etudes générales/La négociation – La conciliation – L'enquête – Les bons offices – La médiation – L'établissement des faits – L'enquête/L'arbitrage – La Cour permanente d'arbitrage*
- La Cour permanente de Justice internationale (CPJI/PCIJ) / 400
- La Cour internationale de Justice (CIJ/ICJ) / 401
 - Etudes générales/Les élections – La composition de la Cour – Les juges/Les chambres/La compétence de la Cour en matière contentieuse/Acceptation de la juridiction obligatoire de la Cour/La compétence consultative de la Cour/La procédure contentieuse et consultative en général/Les exceptions préliminaires/Défaut/Les mesures conservatoires/L'intervention/L'exécution des arrêts/La jurisprudence/La CIJ et le droit international*

Index

- Événements historiques / 415
- Index des noms / 417
- Index matières / 421
- Index des affaires / 425

- Crédits photographiques / 428